Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

SCM et bail locatif

Par Troispommes

Bonjour, je suis actuellement dans un cabinet infirmier, je compte le quitter fin mars. Ma collègue et moi sommes en SCM, et je suis la gérante. Le bail de notre local est au nom de la SCM et il est valable jusqu'à septembre 2017. Nous avons trouvé un remplaçant, mais étant donné que ma collègue ne le connait pas bien, elle ne veut pas le faire rentrer dans la SCM, sans être sur que cela va bien se passer.

2°Elle ne veut pas prévenir le propriétaire du local où se trouve notre cabinet car à priori, il veut vendre. Quels sont les risques encourus?

3°Est-ce possible légalement d'être plusieurs infirmiers dans un cabinet sans avoir de SCM?

Pouvez vous me donner des conseils afin que je puisse quitter la société, et que ma collègue ne soit pas mise à la porte. Je vous remercie de votre aide. Cordialement